

—
CADASTRE
—

6193-REM-SD
(01-2012)

REMANIEMENT DU CADASTRE

—
**AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS**
—

Mesdames et Messieurs les propriétaires fonciers possédant des immeubles limitrophes au territoire de la commune de SAINT-PAUL-LES-FONTS sont informés que les opérations de remaniement du cadastre y seront entreprises à compter du 01/12/2022.

Ils sont instamment invités :

- à fournir aux géomètres chargés des travaux toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs propriétés et à leur communiquer les plans qu'ils possèdent ;

- à les accompagner sur le terrain lors des opérations de reconnaissance ou de délimitation des propriétés dont le déroulement leur sera indiqué, dans la commune des travaux, par une carte du territoire placardée à la mairie de Saint-Paul-les-Fonts et, dans les communes limitrophes, par voie d'affiches.

Le Maire,

